

Prévenir pour éviter le pire !



Le Saviez-vous ?

Au Québec, les incendies provoquent chaque année 14 maisons endommagées par jour; 400 blessés et 29 000 personnes évacuées.

Voici quelques comportements sécuritaires à adopter :

- Surveillez toujours les objets chauffants comme le fer à repasser et la cuisinière pendant qu'ils sont en fonction. Ne placez jamais d'objets combustibles sur le dessus de la cuisinière ou dans le four.
- Évitez d'utiliser une rallonge pour brancher les appareils de chauffage d'appoint.
- Utilisez les appareils électriques homologués CSA/ULC et assurez-vous que les fils électriques ne sont pas brisés.
- Dégagez les sorties et les escaliers en tout temps et gardez vos objets personnels essentiels près du lit, au cas où vous devriez évacuer rapidement la nuit.

Aussi, effectuer un exercice d'évacuation avant que le temps froid s'installe serait une bonne idée.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca

